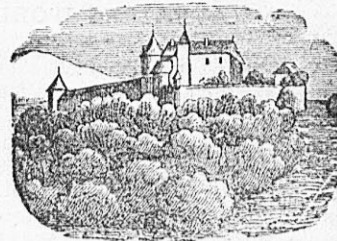




# LA GRUYÈRE



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
 > 6 mois, > 2 50  
 Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux  
 de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**  
 Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

**HORAIRE D'HIVER :** Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>40</sup> 8<sup>25</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>35</sup> 5<sup>00</sup> 10<sup>40</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.  
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames : 80 cent. la ligne.  
 S'adresser à l'agence de pu-  
 blicité Haasenstein & Vogler, à  
 Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,  
 place de l'Hôtel de Ville, ou à  
 ses succursales.

Nous rappelons à nos lecteurs de Bulle que les signatures pour la demande de révision sont reçues au Bureau de ville tous les dimanches, de 10<sup>1/2</sup> h. à midi, et tous les lundis, de 9 à 11 h. du matin, et cela jusqu'à la date fixée pour l'expiration du délai légal qui est celle du 5 juin 1897.

BULLE, le 6 avril 1897.

## Pourquoi la révision?

Tout le génie de nos adversaires se déploie pour tenter de nous convaincre que l'initiative révisionniste est inopinée et n'a aucune sorte de raison d'être.

Mais si le gouvernement et ceux qui le servent pour s'en servir à leur tour redoutent tant ce remplacement des ustensiles avec lesquels ils ont fait leur cuisine jusqu'à ce jour par une batterie toute neuve, ne serait-ce point qu'ils pressentent que l'on trouverait dans chacune de ces vieilles casseroles et marmites des débris ou tout au moins des odeurs de festins qu'ils se seraient offerts derrière les talons de leur patron qui est le peuple?

Les tracasseries que le pouvoir et ses satellites mettent journellement en œuvre pour enrayer le mouvement révisionniste ne doivent donc pas ralentir l'ardeur des citoyens indépendants. Ils devront plutôt trouver dans chacun de ces actes antidémocratiques de l'autorité un stimulant, un coup d'épéon les forçant à avancer sans regarder plus longtemps autour d'eux.

La demande de révision que nous invitons nos braves citoyens à signer résolument ne renferme que des libertés essentielles dont tous les éléments du peuple fribourgeois seront admis à bénéficier; il n'y est nullement question de religion et, sans mauvaise foi, il ne peut être permis de présenter cette réforme

pour un acte attentatoire aux traditions du pays. Il n'y est même pas question des écoles, bien qu'on y demande pour les communes la faculté de choisir leurs instituteurs et institutrices primaires.

La ville de Bulle, où des institutrices faisaient, en décembre dernier, prier les petits enfants afin que la liste indépendante échouât, n'aurait même pas la cruauté de congédier pour si peu ces farouches servantes du pouvoir. La « Mecque radicale » aurait le geste large et mesurerait en pareil cas sa clémence au sort des prières inexaucées. Il est vrai que si Dieu est resté sourd à tant d'angéliques voix, c'est que, tout en admirant l'obéissance de ces mignons enfants, il a lu dans leurs petites âmes des vœux tout autres que ceux qui leur glissaient sur les lèvres.

Parmi les réformes que comporterait l'adoption de la nouvelle constitution figure en toute première ligne celle de l'élection des juges par le peuple, de la substitution d'appointements fixes aux émoluments qui ont toujours contribué à la corruption du fonctionnarisme en permettant aux titulaires de proportionner leurs bénéfices à leur habileté, laquelle consiste souvent à avoir le moins de scrupule possible, tout en s'occupant d'une foule d'affaires qui devraient demeurer étrangères à leurs fonctions. On a vu des greffiers et des contrôleurs parvenir à se faire ainsi des traitements doubles de ceux des magistrats supérieurs du canton, à tel point que si nos conseillers d'Etat ne se ménageaient pas, inconstitutionnellement parfois, la facilité de faire partie de conseils d'administration de certains établissements financiers ou industriels, ils risqueraient plus d'une fois de voir leurs subordonnés, leurs protégés, leurs serviteurs et leurs plus dévoués esclaves s'enrichir à côté d'eux sans en pouvoir faire autant.

Quant aux présidents de tribunaux, qui donc pourrait trouver quelque mal à ce que, cessant d'être les

serviteurs stylés du gouvernement, ils fussent choisis par le peuple dans ses propres rangs et à ce que leurs fonctions judiciaires fussent rendues incompatibles avec l'exercice du notariat par exemple?

Nous nous demandions encore cela ces jours derniers en entendant un avocat vernissant son plaidoyer de mots défraîchis et appelant le tribunal « sanctuaire de la Justice ».

Plût à Dieu que ce terme eût conservé toute sa fraîcheur d'autrefois. Mais, hélas! on nous a dès longtemps, et bien malgré nous, accoutumés à sourire devant ceux qui parlent de « sanctuaire » en de pareils lieux.

La Justice avait son sanctuaire dans la mythologie païenne, mais qu'on nous épargne la peine de considérer combien ce sanctuaire ressemble chez nous à ce temple, d'où Jésus dut chasser avec une corde repliée les marchands juifs.

C'est déjà assez que nous payions des juges pour rendre des jugements tout faits, parfois même tout rédigés. Qu'on ne prostitue pas le mot de sanctuaire en parlant d'un tribunal.

En plus de cela, il nous sera bien permis de souhaiter que le peuple fribourgeois ne soit plus des vingt-cinq petits peuples formant la Confédération, celui qui dispose de moins de prérogatives, celui où les autorités communales ont le moins de compétence et où une simple place d'inspecteur de bétail est, comme dans certains États mahométans d'Asie et d'Afrique, une marchandise que le pouvoir décerne au plus offrant.

Et si encore, ici comme là, cette enchère des places n'était qu'une affaire de gros sous; malheureusement les redevances au lieu de se solder en espèces ou en nature, se soldent, dans la plupart des cas, par une abdication morale de toute indépendance civique.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 81

## MONSIEUR LECOQ

PAR  
 ÉMILE GABORIAU

Ils étaient venus avec l'espoir d'arrêter le mouvement, ils le précipitèrent.

— Nous sommes trop avancés pour reculer, s'écria un propriétaire des environs, chef reconnu en l'absence de Lacheneur, si la mort est devant nous, elle est aussi derrière nous. Attaquer et vaincre... telle est notre unique chance de salut. Marchons donc, et à l'instant, c'est le seul moyen de déconcerter nos ennemis... Lâche qui hésite; en avant!...

Une seule et même acclamation lui répondit :

— En avant!...

Aussitôt, on tire de son étui un drapeau tricolore, ce drapeau tant regretté, qui rappelait tant de gloire et de si grands malheurs, un tambour bat la marche, et la colonne entière s'ébranle aux cris de : « Vive Napoléon III ! »

Pâles, les vêtements en désordre, la voix brisée par la fatigue et l'émotion, M. d'Escorval et l'abbé Midon s'obstinèrent à suivre les conjurés.

Ils voient à quel précipice courent ces pauvres, et ils demandent à Dieu une inspiration pour les arrêter.

En cinquante minutes, la distance qui sépare la Croix-d'Arcey de Montagnac est franchie.

Bientôt on aperçoit la porte de la citadelle, qui est celle que doivent livrer les officiers à demi-solde.

Il est onze heures et cependant cette porte est ouverte.

Cette circonstance ne prouve-t-elle pas aux conjurés que leurs amis de l'intérieur sont maîtres de la ville et qu'ils les attendent en force?...

Ils avancent donc sans défiance, si certains du succès que ceux qui ont des fusils ne prennent seulement pas la peine de les armer.

Seuls, M. d'Escorval et l'abbé Midon pressentent une catastrophe.

Le chef de l'expédition est près d'eux; ils le conjurent de ne pas négliger les plus vulgaires précautions; ils le pressent d'envoyer quelques hommes en reconnaissance, eux-mêmes s'offrent d'y aller, à condition qu'on attendra leur retour avant d'aller plus loin.

— Si un piège vous est tendu, lui disent-ils, n'y donnez pas tête baissée.

Mais on les repousse.

Déjà on a dépassé les ouvrages avancés; la tête de colonne touche au pont-levis.

L'enthousiasme est devenu du délire; c'est à qui le premier pénètre dans la place.

Hélas!... à ce moment, un coup de pistolet est tiré.

C'est un signal, car aussitôt, de tous côtés, éclate une fusillade terrible.

Trois ou quatre paysans tombent mortellement frappés... Tous les autres s'arrêtent, glacés de stupeur, cherchant d'où partent les coups...

L'indécision est affreuse; cependant un chef énergique électriserait ces paysans, il y a parmi eux d'anciens soldats de Napoléon; la lutte s'engagerait, épouvantable, dans l'obscurité!...

Mais ce n'est pas le cri de « en avant ! » qui se fait entendre. La voix d'un lâche jette le cri des paniques :

— Nous sommes vendus!... Sauve qui peut!...

Dès lors, c'en est fait de l'expédition.

La peur, une folle peur, s'empare de tous ces braves gens, et ils s'enfuient éperdus, balayés comme des feuilles sèches par la tempête.

XXIII

Les stupéfiantes révélations de Chupin, l'idée que Martial,

le, Grand'rue 20.

La maison fait elle-même blanchir, teindre et imprimer toutes les toiles et peut vendre aux véritables prix de fabriques.

Toile écrue, -12  
 très forte 25, extra forte 35.

Toiles p<sup>r</sup> draps  
 de lits, 150 à 200 cm., 65  
 78, 85, 95, 110, 125.

TOILE blanchie, -15

Shirting sans apprêt, 25  
 blanc neige,  
 extra 35 jusqu'à 75.

Cretonne forte  
 blanchie 25 jusqu'à 65.

Coutil pour matelas  
 demi-fl, largeur 120  
 135 et 150 cm., le mètre  
 depuis 1.15.

ps et été 1897.

is les genres bon  
 riches.

ns, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.  
 ns, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.  
 ns, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.  
 ns, le mètre de fr. 1.90 à 30 c.  
 g., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.  
 ns, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.  
 rs, le mètre de fr. 9.30 à 55 c.  
 il, le mètre de fr. 5. — à 40 c.  
 él. la pièce de fr. 28.50 à 4.50

ES

Bulle.

e, extra et supérieures.

romenthal.

— Graines de chanvre.

SAUER

heval-Blanc — BULLE  
 rticles pour enfants, articles  
 e, etc.

liier de M. Etter, at-  
 S GRAND, à Bulle,

HARRON

e, à Paris.

égèret, construction et bon

gent,

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH

OHLEH



AFFAIRES D'ORIENT

Voici un résumé d'une lettre que l'évêque de la Canée vient d'adresser aux nations chrétiennes de l'Europe :

« Ma patrie a été longtemps ensanglantée par la lutte pour échapper à la tyrannie et s'unir à la Grèce. Au nom du salut du peuple crétois, victime de tant de massacres et résolu à obtenir cette union, faites cesser le bombardement, ne vous opposez pas à sa volonté unanime, alors que les Turcs sont libres d'agir contre les chrétiens et soutenus même par les troupes européennes.

» La conduite des grandes puissances réduit les chrétiens au désespoir. Puisse une meilleure appréciation des faits provoquer un changement de politique ! Je fais appel aux sentiments de justice, de liberté des peuples chrétiens de l'Europe pour amener une modification de l'attitude de leur gouvernement.

» Je remercie également ceux qui ont pris en mains la cause de mes compatriotes qui est la cause de l'humanité entière. NICEPHORE. »

Une dépêche d'Athènes dit que le colonel Vassos va être promu général.

Une autre dépêche d'Athènes au Times déclare qu'on croit à une solution de la crise si les puissances ordonnent le rappel de troupes turques de Crète, qui serait suivi de celui des troupes grecques, et confèrent à la Grèce la pacification de l'île au nom du sultan. L'occupation des ports continuerait jusqu'à l'acceptation de la nouvelle constitution.

Le désarmement des bachi-bozouks continue pacifiquement. Edhem-pacha est rendu responsable de cette opération. Cinq cents fusils doivent avoir été rendus aujourd'hui. Les officiers turcs arrivés de Constantinople prendront le commandement du bataillon turc venu de Candie.

Malgré les ordres des amiraux, les autorités turques refusent de livrer trois officiers grecs faits prisonniers à Akrotiri. Les soldats turcs, prisonniers du colonel Vassos, refusent de quitter le camp. Ils seront embarqués à Platania à destination de la Turquie.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Zurich. — La conférence entre la direction du Nord-Est et M. Sourbeck a abouti aux décisions suivantes :

Les ouvriers des ateliers recevront un minimum de 44 cent. et un maximum de 70 cent. par heure pour les ouvriers formés; 40 cent. minimum et 52 cent. maximum pour les aides; 38 cent. minimum et 44 cent. maximum pour les ouvriers non formés de la 2<sup>me</sup> catégorie.

Les augmentations entreront en vigueur pour tout le personnel des ateliers le 1<sup>er</sup> juillet 1897, de façon à ce que chaque ouvrier touche à ce moment-là au moins le salaire minimum. Les ouvriers qui touchent déjà ce salaire minimum seront augmentés d'un degré. Les augmentations auront lieu régulièrement tous les deux ans.

Une entente au sujet du taux du salaire des journaliers et des ouvriers de la gare des marchandises

tes les poursuivies. Ils n'avaient qu'à se disperser, qu'à « s'égailler », comme autrefois les gars de la Vendée.

Malheureusement, bien peu eurent l'idée de se jeter isolément à travers champs. Les autres, éperdus, troublés, saisis de cet inconcevable vertige des déroutes, s'envolèrent le grand chemin, comme les montons d'un troupeau pris d'épouvante.

Ils allaient vite néanmoins, la peur leur donnait des ailes. N'entendaient-ils pas à chaque moment des coups de fusil tirés aux trainards !...

Mais il était un homme qui, à chacune de ces détonations, recevait pour ainsi dire la mort... Lacheneur

Penché sur le cou de son cheval, haletant, dévoré d'angoisses, il approchait ventre à terre de la Croix-d'Arcy, quand le fracas de la fusillade de Montaignac arriva jusqu'à lui.

Terrifié, il arrêta sa bête par une saccade si violente qu'elle chancela sur ses jarrets.

Il prêta l'oreille et attendit... Rien. Nulle décharge ne répondait à cette décharge. Il pouvait y avoir eu boucherie, combat, non.

Lacheneur comprit tout; il devina la sanglante échanfonnée; il vit tous ces paysans soulevés à sa voix, mitraillés à bout portant.

Ah! toutes ces balles, il eût voulu les avoir dans la poitrine.

De nouveau, il éperonna les flancs de son cheval, et sa course devint plus furieuse encore.

Il traversa comme le vent le carrefour de la Croix-d'Arcy; il était vide. A l'entrée d'un des chemins était arrêté le caribot qui avait amené M. d'Escorval et l'abbé Midon; personne ne s'en était inquiété.

Enfin, M. Lacheneur aperçut les fuyards.

Il poussa droit à eux, les chargeant des plus horribles malédictions et les accablant d'injures.

— Lâchez-les... vociférait-il, traîtres!... Vous fuyez et vous êtes dix contre un!... Où courez-vous ainsi!... Chez vous? Insensés! vous y trouverez les gendarmes qui vous attendent

n'a pas été possible, les offres de la direction étant considérées comme trop peu élevées.

Berne. — En présence du danger d'extension de la fièvre aphteuse, le Conseil d'Etat a interdit tous les marchés de bestiaux dans la commune de Berne.

Soleure. — L'assemblée générale de l'Association suisse des maîtres bouchers se réunira le samedi 11 avril à Olten.

Bâle. — Les passants qui se trouvaient mardi sur la promenade de la Schutzenmatte, à Bâle, ont assisté à un émouvant suicide. Un vieillard, qui donnait depuis quelques instants des signes d'agitation, tira soudain un revolver de sa poche et se fit sauter la cervelle. Ce malheureux avait dernièrement perdu quatre doigts dans un accident; c'est la crainte de ne pouvoir retrouver du travail qui l'a poussé à cet acte de désespoir. Le corps a été transporté à la morgue.

St-Gall. — A Gampfen, près de Wyl, un jeune garçon de 12 ans a tué par imprudence un de ses camarades d'école, en maniant une arme à feu.

— Dimanche a eu lieu l'élection du conseil d'Etat. Tous les membres du gouvernement actuel. MM. Curti, Kaiser, Keel, Ruckstuhl, Scherer, Schubinger et Zollikofer ont été confirmés.

Vaud. — M. Emile Cornaz, ancien syndic et ancien juge au Tribunal, à Faoug, a été trouvé mort vendredi matin dans l'aire de sa grange. Le défunt est tombé accidentellement du gerbier. Il était sujet à des étourdissements qui ne laissaient pas d'inquiéter les siens. M. E. Cornaz, investi de plusieurs fonctions il y a quelques années, avait de nombreux amis. C'était un citoyen rangé et de bonne conduite.

ÉTRANGER

France. — A la Chambre, M. Gauthier questionne le gouvernement sur les événements d'Orient. Il estime que les choses se sont compliquées et que l'horizon s'est obscurci. Il demande le résultat de l'horizon de troupes en Crète et ce que fera le gouvernement si les négociations échouent. Il désire savoir si l'accord entre les puissances est toujours aussi complet et exprime le regret que la France s'unisse à la Turquie contre la Grèce.

M. Hanotaux rappelle qu'il a exposé, il y a quinze jours, le plan adopté pour le règlement des affaires en Crète. Ce plan est actuellement entré en exécution. L'autonomie de la Crète a été proclamée. Il est inexact de dire qu'elle n'ait pas été acceptée avec faveur par les Crétois. Il ne faudrait pas juger de l'opinion de la Crète par l'opinion des insurgés.

Les contingents européens occupent les villes de la Crète. S'il est nécessaire, les puissances prendront de nouvelles mesures pour protéger les villes du littoral.

Sur la frontière de Thessalie, aucun fait grave ne s'est produit jusqu'ici; mais l'orateur ne se dissimule pas cependant que l'agglomération de troupes turques et grecques à la frontière donne de réels sujets d'inquiétude, atténués seulement par les déclarations des gouvernements turc et grec d'éviter tout acte

pour vous conduire à l'échafaud. Ne vaut-il pas mieux mourir les armes à la main! Allons... volte-face, suivez-moi. Nous pouvons vaincre encore. Je vous amène du renfort, deux mille hommes me suivent...

Il promettait deux mille hommes, il en eût promis dix mille, cent mille... Il eût promis aussi bien une arabe et du canon...

Mais eût-il eu tout cela, à moins d'employer la force, il n'eût pas arrêté la déroute... Il fut entraîné comme la branche morte par le torrent.

Au carrefour de la Croix-d'Arcy seulement, à cet endroit d'où, une heure auparavant, ils parlaient pleins de confiance, les gens de cœur purent se reconnaître et se compter pendant que les autres précipitaient leur course dans toutes les directions...

Une centaine de conjurés, les plus braves et les plus compromis, entouraient M. Lacheneur.

Parmi eux était l'abbé Midon, sombre, désespéré. Une poussée l'avait séparé de M. d'Escorval, et il ne l'avait plus revu. Qu'était devenu le baron? Avait-il été pris ou tué? Avait-il gagné les champs?

Et le digne prêtre n'osait s'éloigner, il attendait, heureux en son malheur d'avoir retrouvé la voiture et d'avoir réussi à la défendre contre une douzaine de paysans qui prétendaient s'en emparer.

Il écoutait la délibération de M. Lacheneur et de ses amis. Devaient-ils tirer chacun de son côté? Devaient-ils, en s'obstinant à une résistance désespérée, laisser à tous ces conjurés le temps de gagner leur maison?...

Ils hésitaient quand enfin arrivèrent au rendez-vous les débris de la colonne confiée à Maurice et à Chanlonneau.

De cinq cents hommes qui la composaient au départ de Sairmeuse, quinze restaient, en comptant les deux officiers à demi-solde.

Marie-Anne marchait au milieu de ce petit groupe.

(A suivre)

offensif. Les puissances ne ménagent pas leurs aversissements dans ce sens. D'autre part, les Etats balkaniques paraissent toujours disposés à conserver une attitude sage et réservée, qui contribue grandement au maintien de la paix générale.

Dans la séance de la Chambre du 15 mars, continue M. Hanotaux, nous avons dit que, s'il le fallait, les puissances en viendraient au blocus de certains ports de la Grèce. Rien n'a encore été fait dans ce sens; mais les puissances examinent les conditions dans lesquelles le blocus plus ou moins étendu pourrait s'effectuer.

Italie. — Samedi après midi a eu lieu au théâtre St-Charles, à Naples, un meeting en faveur des Crétois. Une quarantaine d'associations de la ville et de la province, avec leurs drapeaux et beaucoup de notabilités, y ont assisté. Plusieurs discours très enthousiastes ont été prononcés, puis le consul de Grèce a remercié en termes très chaleureux. L'ordre n'a point été troublé.

Allemagne. — L'abolition, proposée par le Centre, de la loi contre les jésuites a été adoptée en troisième lecture par le Reichstag, sans discussion.

Portugal. — Les forces portugaises ont été défaites par les indigènes dans la Guinée. Trois officiers et plusieurs soldats ont été tués.

CANTON DE FRIBOURG

Un crime en chemin de fer. — Aussitôt la nouvelle reçue de l'assassinat d'un employé postal dans le train de nuit Lausanne-Berne, la police genevoise de sûreté a organisé un service spécial de surveillance. Dans l'après-midi de vendredi, des agents ont arrêté le nommé H., ancien employé postal révoqué et qui avait subi, il y a quelques années, une condamnation suivie d'expulsion, pour vol dans un fourgon postal. Malgré son expulsion, H. continuait à séjourner à Genève, sous l'œil de la police, qui paraissait tolérer sa présence. Mais l'assassinat du malheureux Angst, ayant ravivé les susceptibilités, l'arrestation de H. fut décidée à toute bonne fin et celui-ci fut conduit au violon.

Le lendemain matin, H. fut fouillé et on trouva dans ses poches une somme de 75 fr., plus deux billets de banque cachés dans la doublure de son paletot. Questionné par M. le commissaire de police sur la provenance de cet argent, H. varia dans ses déclarations. Il prétendit d'abord qu'il avait gagné cet argent à l'Exposition de Genève, puis ensuite que cette somme lui avait été remise à titre d'avance pour un travail qu'il devait effectuer à l'Exposition de Bruxelles, et pour expliquer la dissimulation des deux billets de banque dans la doublure de son habit, H. répondit qu'il considérait cette cachette comme étant plus sûre, attendu que la poche de son gilet était trouée.

M. le juge d'instruction Léchét a fait opérer une perquisition au domicile de H.; on trouva dans sa chambre le brouillon d'une lettre, — sans date, il est vrai, — dans laquelle il annonçait qu'il ne pouvait payer une somme de dix francs, qui lui était réclamée. En outre, il fut constaté que H. n'avait pas passé chez lui la nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril, ni celle du 1<sup>er</sup> au 2 avril.

Dans l'enquête qui a suivi ces premières constatations, H., appelé à expliquer l'emploi de son temps, répondit qu'il avait passé la soirée du 31 mars dans un café des Pâquis, puis, après la fermeture de cet établissement, il s'était rendu à la brasserie bernoise, où il était resté jusqu'à deux heures du matin, heure à laquelle il était entré dans un café de la rue Toutes-Ames. Cet alibi ayant été contrôlé, on a constaté que toutes ces déclarations étaient fausses. H. n'a pas été vu à la brasserie bernoise et le café de la rue Toutes-Ames est en réparation depuis quinze jours.

Pour le moment, on ne peut affirmer que H. soit l'auteur du crime; il y a de réelles présomptions, une coïncidence, mais rien de plus. Cependant, s'il n'est pas coupable, il pourrait bien avoir sur la conscience une autre affaire délicate qu'il ne tient pas à confier à la police. De plus, il est juste de remarquer que son signalement ne répond pas à celui de l'individu signalé.

L'enquête sera continuée par le Parquet de Fribourg, attendu qu'il est démontré que le crime a été commis sur le territoire de ce canton.

Une dépêche de Berne mande que la Direction générale des postes fait annoncer qu'elle accordera une récompense de 1000 fr. pour la découverte de l'auteur du meurtre commis dans le fourgon postal.

Le corps d'Henri Angst est parti samedi matin à 7 heures pour Wyl, près Eglisau. Plus de cent employés des postes l'ont accompagné de la morgue de la Linde à la gare.

Cette affaire n'a pu faire du chemin

On annonce que le moment cette no détail motivant un le coupable. Angst 200 employés des assistaient à la cér

Postes. — Le de poste à Lausan

Accidents. — Palézieux, un aigui gare, est si malheu a eu les deux jamb

Transporté auss heureux y est mort

— Hier, un per Payerne, un condu de 55 à 60 ans a é tive en traversant a

Gavillet était att

G R

Société de se

générale annuelle l après midi, dans

Tractanda prévu

Avant l'assemblée

par M. le profes

Etivaz. — On dans une avalanch

chamois. Cet anim

seul, car les avala

dans ces régions.

a fondu dans les

chamois s'y rass

qui tombe des hau

être en parfaite s

chasse eussent ass

dangereuses pour

ment critique, en

leur voisinage.

Le temps q

ment survenu hier

trique de bon aug

Ce matin, le therm

neige a recommen

A Bellegarde, la

a atteint un pied

On signale d'ail

très troublée en

l'ouest de l'Irland

medi; son centre

Elevag

LAPINS GÉAN

J. Kändig-

A BLITTERSW

(cant.

Lapins jeunes,

Demi-croissance,

Adultes prêts à rep

pesant 28 à 30 liv

Expédition d

man

Garantie pour 1

La source

CE U

(d'Italie et de

1,440 et 720 pièc

Jakob

Commerce

174

Demandez

AV

Mardi, jeudi et s

des marchandises, à

POMES

à planter et à cons

Une app

pourrait entrer de

modiste, à Charmey



ne ménagent pas leurs aver-  
D'autre part, les Etats bal-  
disposés à conserver une  
e, qui contribue grandement  
énérale.

Chambre du 15 mars, conti-  
avons dit que, s'il le fallait,  
aient au blocus de certains  
n'a encore été fait dans ce  
s examinent les conditions  
plus ou moins étendu pour

près midi a eu lieu au théâ-  
un meeting en faveur des  
d'associations de la ville et  
s drapeaux et beaucoup de  
Plusieurs discours très en-  
cés, puis le consul de Grèce  
ès chaleureux. L'ordre n'a

abolition, proposée par le  
es jésuites a été adoptée en  
eichstag, sans discussion.  
rces portugaises ont été dé-  
ns la Guinée. Trois officiers  
é tués.

FRIBOURG

in de fer. — Aussitôt  
assinat d'un employé postal  
anne-Berne, la police gene-  
service spécial de surveil-  
vendredi, des agents ont  
n employé postal révoqué  
quelques années, une con-  
on, pour vol dans un four-  
ulsion, H. continuait à sé-  
il de la police, qui parais-  
Mais l'assassinat du mal-  
vé les susceptibilités, l'ar-  
à toute bonne fin et celui-

fut fouillé et on trouva  
e de 75 fr., plus deux bil-  
la doublure de son pale-  
commissaire de police sur  
H. varia dans ses déclai-  
qu'il avait gagné cet ar-  
ve, puis ensuite que cette  
à titre d'avance pour un  
r à l'Exposition de Bruxel-  
ssimulation des deux bil-  
lure de son habit, H. ré-  
te cachette comme étant  
poche de son gilet était

Léchet a fait opérer une  
e H.; on trouva dans sa  
lettre, — sans date, il est  
monçait qu'il ne pouvait  
ances, qui lui était récla-  
més, qui lui était récla-

ces premières constata-  
r l'emploi de son temps,  
soirée du 31 mars dans  
près la fermeture de cet  
u à la brasserie bernoise,  
x heures du matin, heure  
s un café de la rue Tou-  
né contrôlé, on a constaté  
aient fausses. H. n'a pas  
ise et le café de la rue  
ion depuis quinze jours.  
ut affirmer que H. soit  
réelles présomptions, une  
us. Cependant, s'il n'est  
a avoir sur la conscience  
il ne tient pas à confier  
te de remarquer que son  
à celui de l'individu si-

par le Parquet de Fri-  
ontré que le crime a été  
e canton.  
ande que la Direction  
oncer qu'elle accordera  
pour la découverte de  
dans le fourgon postal.  
st parti samedi matin à  
isau. Plus de cent em-  
pagné de la morgue de

Cette affaire n'a trouvé aucun éclaircissement de-  
puis deux jours et si l'assassin n'est pas celui-là, il a  
pu faire du chemin depuis son coup.

On annonce que la police genevoise a opéré l'ar-  
restation d'un autre personnage suspect, mais pour  
le moment cette nouvelle n'est accompagnée d'aucun  
détail motivant une supposition que cet individu soit  
le coupable. Angst a été enseveli dimanche. Plus de  
200 employés des postes, chemins de fer et douanes  
assistaient à la cérémonie.

Postes. — Le Conseil fédéral a nommé commis  
de poste à Lausanne M. Henri Favre, de Romont.

Accidents. — Vendredi après midi, en gare de  
Palézieux, un aiguilleur, chargé de manœuvrer en  
gare, est si malheureusement tombé d'un wagon qu'il  
a eu les deux jambes coupées.  
Transporté aussitôt à l'hôpital cantonal, le mal-  
heureux y est mort quelques heures après.

Hier, un peu avant onze heures, à la gare de  
Payerne, un conducteur postal nommé Gavillet, âgé  
de 55 à 60 ans a été coupé en deux par une locomotive  
en traversant les voies.  
Gavillet était attaché au bureau de Fribourg.

GRUYÈRE

Société de secours au décès. — Assemblée  
générale annuelle le dimanche 11 avril, à 2 1/2 heures  
après midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Tractanda prévus à l'art. 12 des statuts.  
Avant l'assemblée, conférence publique et gratuite  
par M. le professeur J. Steroz. (Communiqué.)

Etivaz. — On a trouvé, il y a quelque temps,  
dans une avalanche, le corps mutilé d'un magnifique  
chamois. Cet animal n'a sans doute pas été enlevé  
seul, car les avalanches ont coulé larges et pesantes  
dans ces régions. Vers le printemps, quand la neige  
a fondu dans les pentes rocheuses inférieures, les  
chamois s'y rassemblent; c'est alors que l'avalanche  
qui tombe des hauteurs les atteint quand ils croient  
être en parfaite sécurité. Il faudrait que les garde-  
chèvre eussent assez de connaissance de ces positions  
dangereuses pour en expulser les chamois au mo-  
ment critique, en tirant quelques coup de fusil dans  
leur voisinage.

Le temps qu'il fait. — Malgré l'adoucisse-  
ment survenu hier après midi et une hausse baromé-  
trique de bon augure, le temps est revenu au froid.  
Ce matin, le thermomètre du Tilleul était à 0 et la  
neige a recommencé à tomber vers 9 1/2 heures.  
A Bellegarde, la couche de neige tombée vendredi  
a atteint un pied d'épaisseur.

On signale d'ailleurs la situation comme toujours  
très troublée en Europe. La dépression signalée à  
l'ouest de l'Irlande a marché vers l'est depuis sa-  
medi; son centre se trouvait dimanche matin près de

Nancy (741 mm.). Un second minimum existe égale-  
ment à l'est de la Baltique (Riga) (738 mm.). Les  
fortes pressions de l'Europe s'éloignent vers le sud  
et le maximum barométrique n'est plus que de 760  
mm. en Europe. Le vent est fort de l'E. au Pas-de-  
Calais, du N.-O. en Bretagne et en Provence; il a  
soufflé en tempête à l'île d'Aix. Les pluies sont tom-  
bées dans l'ouest et le centre de l'Europe.

La température est en hausse en France et dans  
le nord-est de l'Europe. Dans nos régions, des averses  
restent probables avec baisse de température.

VARIETES

Renflouage. — La mise à flot de la Ville d'Evian  
a été effectuée le 25 mars, à 6 heures, après dix jours  
de travaux et quarante-huit jours d'immersion. Le  
Courrier de la Côte dit à ce propos :

« L'opération finale s'est faite avec une grande  
rapidité. La manœuvre des cabestans établis sur le  
pontage reliant la Savoie et l'Andalouse n'a heu-  
reusement été entravée par aucun accident. La mou-  
che, qui gisait par six mètres de fond, mais dont le  
fond était à deux mètres à peine de la surface de  
l'eau, a été élevée à la hauteur des deux barques,  
entre lesquelles elle est venue se placer bord à bord.  
Le poids du bateau, augmenté du poids de toute l'eau  
qui le remplissait, était, comme on le pense bien,  
considérable. Mais câbles, pontonages et cabestans  
étaient d'une solidité à toute épreuve et offraient une  
absolue sécurité.

» A remarquer que les câbles qui ont servi à ren-  
flouer la Ville d'Evian avaient été empruntés à la  
Compagnie du funiculaire Lausanne Ouchy et le Con-  
seil fédéral n'en avait autorisé l'emploi que par une  
traction maxima de 3,00 kg. Or, le poids du bateau  
immergé, sans tenir compte de celui des marchandi-  
ses et de l'eau, représentait environ 15,000 kg. Ce  
n'a pas été un petit travail que de vider la mouche  
de l'eau qu'elle contenait. Les pompes ont été mises  
en action à 7 heures, jeudi soir, et le travail d'épui-  
sage et de nettoyage n'a été terminé qu'à 2 heures  
du matin.

Au cours de cette opération, on a trouvé à fond de  
cale le cadavre du chien de l'équipage, Bijou, qui  
n'avait pu se sauver et dont la disparition avait  
passé inaperçue dans la catastrophe.

A part le bastillage, qu'il a fallu démolir sur di-  
vers points pour faciliter le travail d'assujettissement  
des câbles, la Ville d'Evian a fort peu souffert du  
chavirage et de son long séjour dans l'eau. La coque  
et le pont étaient en parfait état. On n'a pas constaté  
non plus d'avarie à la machine.

Vendredi soir, à 5 heures, l'Aigle a quitté le port,  
où il a stationné à peu près sans interruption depuis  
le commencement des travaux, remorquant la Ville  
d'Evian, dont la cheminée était ornée d'un bouquet,  
ainsi que la Savoie et l'Andalouse.

Voilà donc terminés ces travaux de renflouage qui  
ont intéressé à un si haut degré, passionné même,

pourrait-on dire, notre population, témoin de la ca-  
tastrophe du 6 février dernier, dans laquelle la Ville  
d'Evian a sombré et qui a coûté la vie à l'infortuné  
Béguin. Les flots, qui viennent de rendre la Ville  
d'Evian, gardent encore le cadavre du malheureux  
chauffeur et ne le rendront sans doute jamais. »

Matelas de mousse. — Sans vouloir nicher comme  
les petits oiseaux, on peut, lorsqu'on a l'avantage  
d'habiter à la campagne, O fortunatos nimium! faire  
d'excellents matelas avec la mousse des bois, des ma-  
telas aussi bons que ceux en laine et infiniment moins  
coûteux. Pour cela, on recueille la mousse, en août,  
au moment de sa plus grande vigueur, on la débar-  
rasse de toute la terre qui tient à ses racines et on la  
nettoie convenablement en rejetant les brins trop  
courts ou trop durs, ainsi que les corps étrangers. On  
la fait sécher ensuite, doucement au grand air, puis  
on la bat pour en faire tomber le reste de la terre;  
il ne s'agit plus alors que d'en remplir les toiles à  
matelas le plus également possible. Ces matelas sont  
excellents. On les fait au reste comme ceux en laine,  
et s'il arrive que, par l'usage, la mousse se ramasse  
trop en quelque partie du matelas, on le bat de temps  
en temps pour le rendre à son épaisseur uniforme.  
M. C. GRADY.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

L'hémogène ou la régénération du sang

assure seule vie, vigueur, santé et longévité.

Ce problème, cette aspiration de l'art médical vers la so-  
lution de cette grave question qui est à la base et au sommet  
de l'art de guérir, ont reçu pleine satisfaction. Désormais  
l'anémie et ses tristes conséquences peuvent être enrayerés.

Un écrivain et praticien belge, promoteur de la médecine  
vitaliste et naturelle ou physiologique, M. le docteur Jules  
Vindvogel, de Bruxelles, a créé le régénérateur du sang et  
des forces vives de l'économie qu'il dénomma, dès 1872,  
pilule hémogène.

Un cas mémorable, l'anémie d'une pauvre femme d'ouvrier,  
Mme Millecant (près Mouscron, Belgique) fit naître cette  
conception magistrale chez le docteur appelé à soigner cette  
pauvre. Elle était abandonnée. Depuis six ans elle gardait  
le lit, était devenu hydropique, d'une pâleur désespérante et  
tous croyaient à sa fin prochaine.

Toutes les spécialités et les ferrugineux avaient été em-  
ployés par quatre médecins très compétents qui s'étaient suc-  
cédés.

Rien n'avait servi.  
L'auteur de la pilule hémogène constata que le fer  
n'avait pu être digéré et absorbé, faute de faiblesse des voies  
digestives et d'atonie générale. Il créa la pilule qui guérit  
cette malade dans l'espace de deux mois.

L'inventeur de cette mémorable formule hémogène ex-  
posa, dans ses journaux médicaux et dans les livres de mé-  
decine, la formule et la conception de la méthode de guérir  
les maladies du sang, et des milliers de médecins, peut-on  
dire, essayèrent, contrôlèrent et approuvèrent pleinement  
l'idée médicatrice et le remède incomparable du docteur brux-  
ellois. De nombreuses guérisons, de véritables réactions  
suivirent cette première et brillante cure.

Nous ferons connaître dans une prochaine communication  
l'idée directrice qui présida à la conception de ce précieux  
remède et à la composition de cette pilule que l'auteur dé-  
nomma en toute justice : « Pilule hémogène ou ré-  
génératrice du sang. »

Dépot dans toutes les pharmacies à 4 fr. 50 le flacon de  
125 pilules.

Elevage exclusif  
DES  
LAPINS GÉANTS des Flandres.

J. Kündig-Engeler, éleveur,  
à BLITTERSWIL, près Saaland  
(cant. de Zurich).

Lapins jeunes, la paire 8 fr.  
Demi-croissance, 15 »  
Adultes prêts à reproduire, 30 »  
pesant 28 à 30 livres,  
Expédition des animaux contre  
mandat postal.  
Garantie pour l'arrivée en bon état.

La source la meilleur marché  
pour les  
**OE U F S**  
(d'Italie et de Styrie), en caisses de  
1,440 et 720 pièces, se trouve chez :  
**Jakob Gehring,**  
Commerce d'œufs en gros,  
Winterthour.  
Demandez le prix courant.

**A VENDRE**  
Mardi, jeudi et samedi après midi, à la gare  
des marchandises, à Bulle, de bonnes  
**POMMES DE TERRE**  
à planter et à consommer, au prix courant.

**Une apprentie-modiste**  
pourrait entrer de suite chez L. SKYDOUX  
modiste, à Charmey.

Agence agricole A. BARRAS, Bulle.  
Graines à semer contrôlées,  
garantie de pureté et germination.  
Trèfle fenasse, raygrass, esparcette, etc.

**Au magasin GUILLAUME SAUER**  
BULLE — (ancien magasin CH. MOREL), en face du Cheval-Blanc — BULLE  
on trouve toujours un grand choix de laines et cotons, articles pour enfants, articles  
pour fumeurs, papeterie, mercerie, quincaillerie, etc.  
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Si vous voulez acheter de bonnes chaus-  
sures, à bon marché, demandez prix cou-  
rant de la maison bien connue  
**Brühlmann-Huggenberger,**  
WINTERTHOUR  
Forts souliers hommes, cuir génisse,  
dep. Fr. 7.30  
Bottines hommes, lacets ou élastiques,  
dep. Fr. 8.50  
Forts souliers filles ou garçons,  
Nos 26 29, dep. Fr. 4.—  
Bottines dames, cuir mat, dep. Fr. 6.80  
GRAND CHOIX  
Envoi contre remboursement, franco.  
Echange, sans difficulté, de tous articles  
ne convenant pas.

**ON DEMANDE**  
une personne robuste, d'âge mûr, au courant  
de tous les travaux d'un ménage de campa-  
gne. Entrée immédiate. On exige de bonnes  
références.  
S'adresser à Constant Scroz, à Morlon.

**VINS NATURELS GARANTIS**  
Exc. vin rouge de table grec, 100 l., fr.  
26.50. Vin rouge d'Espagne pour coupage,  
100 l., fr. 32.50. Vin blanc de table extra fin,  
100 l., fr. 29.—. Vin blanc du Sud de l'Esp.,  
très capiteux, 100 l., fr. 38.—. Vérit. vin de  
Malaga médicinal, le tonnelet de 16 lit., fr.  
15.50. Tonneaux à vin presque neufs, solide-  
ment cerclés de fer, contenant 600 litres,  
fr. 14.50.  
J. Winiger, Bosnyl (Arg.).

**Foin et regain,**  
environ 1200 pieds, première qualité, à ven-  
dre à consommer sur place, chez Pierre ZILL-  
WAGER, à Bulle.

**A LOUER**  
Au premier étage, un appartement de  
plusieurs pièces ou séparément deux cham-  
bres, cuisine et dépendances.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasen-  
stein & Vogler, à Bulle.

à Vuadens, achète plan-  
**Torche, ches bois dur et li-  
teaux.**

**On demande**  
une fille d'une trentaine d'années, sachant  
faire la cuisine et soigner les enfants.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasen-  
stein & Vogler, à Bulle.

**On demande**  
une jeune fille pour aider dans un ménage  
de la campagne.  
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler,  
à Bulle.

**On demande**  
comme cuisinière une fille active et ro-  
buste, sachant faire un bon ordinaire.  
S'adresser à Mme N. de Gottrau, à Granges  
s. Marly près Fribourg.

**CHOCOLAT**  
**P. H. SUCHARD**  
**CAO SOLUBLE**  
EXCELLENTE QUALITÉ  
PRIX MODÉRÉS  
SE TROUVE PARTOUT.

**On demande**  
un bon domestique pour la campagne.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasen-  
stein & Vogler, Bulle.



Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

**PH. METTRAUX**

*vétérinaire,*  
informe son honorable clientèle qu'il occu-  
pera jusqu'au 15 avril son ancien apparte-  
ment au Tirage et qu'à partir de cette date  
son domicile sera transféré à la maison neuve  
d'Alphonse DEMIERRE, route de Riaz.  
TÉLÉPHONE

**Roquefort**

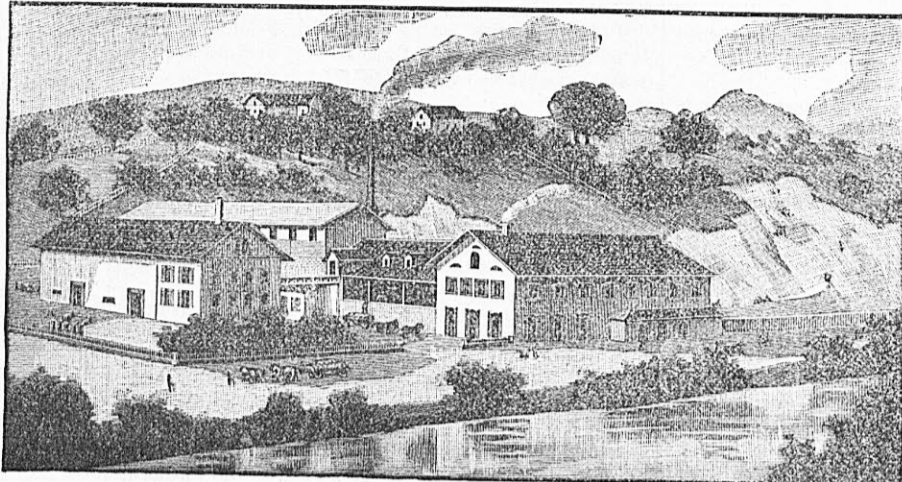
par pièces de 2 kilogrammes et au détail.  
*Vacherins* pour fondues  
et à la main.  
Prix réduits.  
Agence agricole Auguste BARRAS  
BULLE

**On demande à louer**

pour 4 à 6 semaines et plus, 6 à 8 che-  
vaux de travail.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous H1112F.

Recueilli un *chien de chasse* ta-  
cheté noir avec collier sans  
nom. Le réclamer en payant les frais d'inscrip-  
tions et de garde, d'ici au 15 avril courant,  
chez Louis Isoz, ferblantier, Château-d'Ex.

**Les Fabriques de Ciment Portland et Chaux hydraulique  
à Châtel-St-Denis**



recommandent leurs produits de  
1<sup>re</sup> qual., tels que : chaux légère,  
— chaux lourde (fielle rouge),  
— chaux plombée pour bétons,  
fabrication de briques et travaux  
dans l'eau, — ciment Portland  
et ciment prompt.

Ces produits se vendent à :  
*Fribourg*, chez Mme Vve  
J. Christinaz; MM. Fischer &  
fils et Charles Winkler-Kummer,  
entrepreneurs;  
*Belfaux*, chez M. A. Des-  
pont;  
*Rosé*, chez M. Perny-Ros-  
sier;  
*Payerne*, chez tous les  
entrepreneurs;  
*Morat*, chez M. S. Orlandi,  
entrepreneur;  
*Bulle*, chez MM. J. Crotti,  
Gippa & Folghera et A. Gillard,  
entrepreneurs;  
*Rue* : M. A. Motto, entre-  
preneur.

**VILLE DE BULLE**

Un concours est ouvert pour l'exécution des travaux ci-après :  
1<sup>o</sup> Agrandissement du café de l'Hôtel de Ville;  
2<sup>o</sup> Aménagement des bureaux communaux à l'ancien local des postes;  
Prendre connaissance des plans, avant-métré et cahier des charges au Bureau de ville où  
les soumissions, portant la suscription : « Travaux à l'Hôtel de Ville », peuvent être dépo-  
sées jusqu'au vendredi 9 avril prochain, à 5 heures du soir.  
Bulle, le 31 mars 1897.

Le Secrétariat communal.

**FARINES ET SONS**

*Mais en grains* et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux,  
graine et farine de lin, bourre d'épeautre.  
Spécialité de moulure pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.  
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.  
Jos. CROTTI, Bulle.

**SEMENCES**

A LA MEUNERIE AGRICOLE  
**Barbey-Nicollier, Bulle.**  
*Froments* de printemps. — *Avoines* de Bavière, extra et supérieures.  
*Graines* fourragères choisies.  
Trèfle d'Allemagne et dit perpétuel. — Fromenthal.  
Timothy. — Dactyle. — Raygras. — Fenasses, etc., etc. — Graines de chanvre.  
Qualité garantie. — Prix réduits.

**Avis au public.**

Le soussigné avise son honorable clientèle qu'il vient de transférer son atelier de *fer-  
blanterie, zinguerie et plomberie* dans l'ancien *bâtiment de la tannerie*,  
précédemment atelier de M. Demierre, charron. — Vaste local. — Installations toutes nou-  
velles qui permettront de satisfaire tous ses clients par un travail solide et soigné, à des prix  
très modérés.  
Se recommande

J. VIALE

**GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle.**

Dépôt de drains, tuiles d'Altkirch et Perrusson, ardoises,  
chaux et ciments.  
Notre dépôt, à la gare, est ouvert tous les jours.  
PRIX TRÈS RÉDUITS

**Corboz & Fischlin, distillateurs,**

ROMONT,  
sont acheteurs de racines de gentiane arrachées avant la sève.



**AVIS**

Mon dépôt de *ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux* en grès dur de Belgique,  
de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et  
courbes pour tuyaux; cuvettes pour W.-C.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimen-  
sions; charbon de foyard première qualité.  
Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits.  
Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Il se trouve attenant à  
l'atelier de ferblanterie, ancien bâtiment de la tannerie.

J. VIALE

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

A partir du 12 décembre, mon commerce de

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**

est transféré dans la maison de *Phoirie Calybite BARRAS*, en face  
du Cheval-Blanc, à Bulle.

Grand choix de baguettes pour encadrement de tableaux.

CH. MOREL

**ENGRAIS CHIMIQUES**

N<sup>o</sup> 8 spécialement recommandé, contrôlé par les stations fédérales de Berne et Zurich.  
Procès verbaux à la disposition des clients.

AGENCE AGRICOLE

Auguste Barras, Bulle.

**Chaussures.**

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a toujours chez lui un grand assorti-  
ment de *CHAUSSURES première qualité*, pour hommes, femmes et enfants, à  
des prix défiant toute concurrence.

Se recommande

Wicht, dépositaire postal, Hauteville.

**Bicyclettes CLÉMENT & Cie, à Paris.**

Machines de première qualité et garanties comme élégance, légèreté, construction et bon  
marché.

Catalogue expédié franco sur demande.

Seul dépôt pour la contrée :

Amédée TERCIER, agent,  
Place des Alpes 194, BULLE



**Agriculteurs!**

**Artisans! Particuliers!**

Fr. 23.—

les 100 litres de mon

**VIN PRIMA BLANC DE RAISINS SECS**

franco contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. —  
Plus de 700 lettres de remerciements et recommandations de  
l'année 1896.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres sont à la dis-  
position des clients.

Echantillon gratis.

Se recommande

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin,  
MORAT



**Hygiène de la tête**

LOTION AMÉRICAINE  
MARQUE DÉPOSÉE  
coiffeurs.

par l'usage de la *LOTION AMÉRICAINE*, qui  
arrête la chute des cheveux et les fait recroître. Succès  
garanti. Flacon à 2 fr. chez M. Otto Meier, coif-  
feur, Bulle, et dans toutes les villes, principaux

**On demande**

pour Fribourg, dans une petite famille,  
**une fille**

de toute confiance, de 20 à 25 ans, pour tout  
faire dans le ménage et sachant cuire. S'a-  
dresser à l'agence de publicité Haasenstein  
& Vogler, Fribourg, sous H1168F.

**On demande**

deux *domestiques de campagne*, l'un  
de 16 à 17 ans et l'autre de 18 à 20 ans, sa-  
chant traire et faucher.  
S'adresser à Alfred FAYRE, à Corcelles-sur-  
Chavornay (Vaud).

Bulle.—Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Pour la Suisse : 1 an, 6 fr.

étranger, 1 an, 9 fr., payable d'avance.

Prix du numéro : 1 fr.

On s'abonne dans le pays de poste.

Remettre le montant à l'éditeur.

Le numéro de la date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.

Nous remercions les signataires.

que les signatures sont reçues au B.

ches, de 10 1/2 à 11.

dis, de 9 à 11.

date fixée pour celle du 5 juin 1897.

Bulle.